

Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement SPF P&O - 51, rue de la Loi <u>B-1040 Bruxelles</u>

+32 27905200

e.proc@publicprocurement.be www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: Smals

Adresse postale: avenue Fonsny 20

Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1060

Pays: Belgique

Point(s) de Smals Téléphone: +32 27875898

contact:

À l'attention de: Christophe Stoquart

Courrier Smals-BB-001-016-2012@smals.be Fax: +32 25111242

électronique (e-mail):

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

Point(s) de contact susmentionné(s)

O Autre: veuillez compléter l'annexe A.I

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

Point(s) de contact susmentionné(s)

O Autre: veuillez compléter l'annexe A.II

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Point(s) de contact susmentionné(s)

O Autre: veuillez compléter l'annexe A.III

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

 Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales Agence/office national(e) ou fédéral(e) Autorité régionale ou locale Agence/office régional(e) ou local(e) Organisme de droit public Institution/agence européenne ou organisation internationale Autre (veuillez préciser): Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace. Défense Ordre et sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Desprices publics généraux Défense Ordre et sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Desprices publics Environnement Affaires économiques et financières Desprices publics Environnement Affaires économiques et financières Desprice du sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Desprice du sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Desprice du sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Desprice du sécurité publics Environnement Autre (veuillez préciser): 		O Sarvigas publica gápároux
	fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales Agence/office national(e) ou fédéral(e) Autorité régionale ou locale Agence/office régional(e) ou local(e) Organisme de droit public Institution/agence européenne ou organisation internationale Autre (veuillez préciser): Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à	 Défense Ordre et sécurité publics Environnement Affaires économiques et financières Santé Logement et équipements collectifs Protection sociale Loisirs, culture et religion Éducation

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs:

 \bigcirc oui \bigcirc non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Outsourcing d'une partie de la sécurité liée aux activités opérationnelles de Smals.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

[ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le mieux à l'objet spécifique de votre marché ou de votre/vos achat(s)]

○ (a) Travaux	○ (b) Fournitures	⊚ (c) Services
O Exécution	○ Achat	Catégorie de service n° 7
O Conception et exécution	○ Crédit-bail	(pour les catégories de services 1-27,
O Réalisation, par quelque	○ Location	se référer à l'annexe II de la directive 2004/18/CE)
moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences formulées par le pouvoir adjudicateur	O Location-vente	200 4 /10/0E)
	O Plusieurs de ces formes	
Lieu principal d'exécution	Lieu principal de livraison	Lieu principal de prestation
		Agglomération bruxelloise
		Code NUTS BE100

II.1.3) L'avis implique

- O un marché public
- l'établissement d'un accord-cadre
- O la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre (le cas échéant)

O Accord-cadre avec plusieurs opérateurs	Accord-cadre avec un seul opérateur
Nombre	
ou, le cas échéant, nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé	

Durée de l'accord-cadre:

durée en année(s): 4 ou en mois:

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble d échéant; en chiffres uniquement):	e la durée de l'accord-cadre (le cas
valeur estimée hors TVA: 500000.00	Monnaie: EUR
ou fourchette: entre et	Monnaie:
Fréquence et valeur des marchés à attribuer (si elles sont connues)::	

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le cahier spécial des charges vise l'outsourcing d'une partie de la sécurité liée aux activités opérationnelles de Smals. Il s'inscrit dans le cadre du programme d'Information Security Management System (ISMS) de Smals.

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	72500000	

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) ○ oui ○ non
II.1.8) Division en lots (pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y de lots)
O oui ● non
Dans l'affirmative, les offres doivent être soumises pour (ne cocher qu'une seule case):
O un seul lot
O un ou plusieurs lots
O tous les lots

● oui O non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

Le cas échéant, valeur estin	née hors TVA (en chiffres uniquement): 500000.00	Monnaie: EUR
ou fourchette: entre	et	Monnaie:

II.2.2) Options (le cas échéant)

● oui ○ non

Dans l'affirmative, description de ces options:

Les troisième et quatrième années de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de ces options sont reprises dans le cahier spécial des charges.

S'il est connu, calendrier prévisionnel de recours à ces options:			
en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'at	tribution du marché)
Nombre de reconductions échéant):	éventuelles (le cas	ou fourchette: entre	et
S'il est connu, dans le cas de marchés de fournitures ou de services à caractère renouvelable, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:			
en mois:	<i>ou</i> en jours:	(à compter de la date d'at	tribution du marché)

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou À compter du	(jj/mm/aaaa)	
jusqu'au	(jj/mm/aaaa)	

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Voir cahier spécial des charges

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

● oui ○ non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :
- o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'A.R. du 8/01/1996.
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce, pour les trois dernières années. Smals attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire

- indiquera la liste des principales missions similaires aux missions demandées effectuées au cours des trois dernières années, indiquant :
- o le nom de l'entreprise concernée,
- o son statut public ou privé,
- o les coordonnées d'une personne de contact chez le destinataire,
- o la date.
- o le montant.
- o une description de la mission et le détail des services offerts
- transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés en Belgique, et cela pendant les trois dernières années.
- transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés en Belgique doit être supérieur ou égal à 10 personnes au moment de la remise de l'offre.

III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

- O oui O non
- O Le marché est réservé à des ateliers protégés
- O Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.3) CONDITIONS PROPRES	AUX MARCHÉS DE SERVICES
---------------------------	--------------------------------

III.3.1)	La prestation est réservé	e à une profession particuliè	re
O oui	○ non		

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

O oui O non

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	
Ouverte	
○ Restreinte	
O Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
○ Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés ○ oui ○ non
	Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
O Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
O Dialogue compétitif	

	`		
11 / A1	ADITEDEA	D'ATTRIBUTION	
IV /I	CRITERES	II AIIRIBIII ()	u

IV.2.1) (Critères d'attribution	[cocher la ou les cas	se(s) concernée(s)]
-----------	------------------------	-----------------------	---------------------

O Prix le plus bas

ou

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
 - des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
 - des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

O oui ● non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant) Smals-BB-001.016/2012-EU-F02 0

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

O oui ● non

Dans l'affirmative,

O Avis de préinformation	O Avis sur un profil d'acheteur							
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)						
O Autres publications antérieures (le cas échéant)								

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date: 21/08/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00

Documents payants

● oui ○ non

Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement): 25.00 Monnaie: EUR

Conditions et mode de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

contre la somme de 25 €, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention :

"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.016/2012 - EU ".

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals, avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles

entre 09h00 et 16h00, sauf les week-end et jours fériés

en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

• contre la somme de 33,73 € (frais de port de 8,73 € pour la Belgique compris) ou 49,60 euros (frais de port de 24,60 € pour les autres pays de l'Union européenne compris), somme versée sur le compte :

BNP PARIBAS FORTIS: 001-1614919-42

BIC: GEBABEBB

IBAN: BE77 0011 6149 1942

Smals a.s.b.l.

avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles

avec la mention "Réf. Smals-BB-001.016/2012 - EU ".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée

à l'attention de Monsieur C. Stoquart

Smals

avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 € + 8,73 € ou 25 € + 24,60 €) sur le compte BNP PARIBAS FORTIS de Smals et ce, pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres. Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure

offres.

Outsourcing d'une partie de la sécurité liée aux activités opérationnelles de Smals.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation																			
Date: 21/08/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00																			
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation																			
ES	cs	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
0	0	0	0	0	0	0	•	0	0	0	0	0	•	0	0	0	0	0	0
Autr	e:																		
IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre (procédure ouverte)																			
Jusqu	ı'au:		(jj/	mm/a	aaa)														
ou Durée en mois: 6 ou en jours: (à compter de la date limite de réception des offres)																			
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres																			
Date: 21/08/2012 (jj/mm/aaaa) Heure: 14:00																			
Lieu (le cas échéant): Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles																			
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres (le cas échéant)																			
oui	01	non																	

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

O oui O non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

O oui

non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 18 juillet 2012. Si les questions sont envoyées par mail, seule l'adresse Smals-BB-001-016-2012@Smals.be peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées le 27 juillet 2012 par mail et courrier à tous les candidats ayant fait la demande du cahier spécial des charges

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	
Organe chargé des procédures de médiation (le cas éc	héant)
Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

26/06/2012 (jj/mm/aaaa)